

Licence professionnelle Assistants de production et d'administration - musiques actuelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistants de production et d'administration - musiques actuelles. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027983

HAL Id: hceres-02027983

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027983>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Assistant de production et d'administration
musiques actuelles

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Assistant de production et d'administration musiques actuelles

Dénomination nationale : SP7-Activités culturelles et artistiques

Demande n° S3LP130004913

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Metz
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Spectacle vivant en Lorraine
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

Présentation de la spécialité

L'intitulé de la formation, ouverte en 2009 à l'UFR des sciences humaines et arts, est lisible et clairement positionné par rapport aux perspectives d'emploi, malgré la diversité visée. Les débouchés sont possibles dans le secteur du spectacle vivant mais également dans celui de la production phonographique, l'évènementiel, le socioculturel, l'animation loisir c'est-à-dire, les compétences susceptibles d'être utilisables dans différentes branches.

Proposée à des profils étudiants diversifiés, cette licence professionnelle bénéficie d'une forte attractivité puisqu'il y a quatre candidats pour une place. Le jury associe la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Cette spécialité fait écho à une seconde licence professionnelle portant sur le domaine culturel *Assistant de gestion, de diffusion et de développement culturels* ayant les mêmes responsables universitaires et des enseignements communs. Des unités d'enseignements préparatoires aident à l'intégration des étudiants dans cette spécialité. Dans le domaine des musiques actuelles, peu de formations professionnelles sont proposées et cette licence professionnelle permet d'approfondir les contenus et de répondre aux attentes spécifiques du terrain.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il est mentionné un pilotage partagé de la formation entre un responsable et un chargé de mission mais la contribution de chacun d'eux est peu détaillée. La formation s'appuie sur des partenariats professionnels avec des structures de nature diverse mais dont l'objet et la portée ne sont pas argumentés. Les informations sont insuffisantes à ce sujet. Le nombre, la qualité et la diversité des professionnels doivent être soulignés mais des imprécisions restent concernant le niveau d'intervention de chacun d'entre eux (recrutement, enseignement, accompagnement de stagiaire) alors que 70 % du volume horaire des enseignements leur sont confiés. Les contenus pédagogiques sont équilibrés mais l'évaluation du projet tuteuré est peu précise. Une particularité doit être soulevée concernant le volume horaire consacré au stage, imposant une deuxième inscription administrative.

Le recrutement s'effectue au profit des étudiants titulaires de DUT et BTS par rapport aux titulaires de L2. Un ratio formation initiale/formation continue de 25 % montre l'attractivité de cette formation pour les professionnels en reconversion sur les filières administratives. Pour autant, l'insertion professionnelle n'est pas argumentée, aucun renseignement n'est transmis, ce qui altère la qualité du dossier. L'établissement n'a pas mis en place le suivi du devenir des stagiaires et de nombreux « copier/coller » avec le dossier Licence professionnelle *Assistant gestion, de diffusion et de développement culturels* ont été identifiés. Certains indicateurs ne sont pas renseignés (équipe pédagogique incomplète).

- Points forts :

- Des objectifs et contenus adaptés aux besoins du secteur.
- L'implication du milieu professionnel.
- La diversité de recrutement des étudiants.

- Points faibles :

- Aucun élément sur l'insertion professionnelle.
- Le rôle et mission d'un conseil de perfectionnement non identifiés.
- Un dossier incomplet, en manque d'argument.

Recommandations pour l'établissement

Il est impératif de mettre en place les outils destinés à renseigner les enquêtes d'insertion professionnelle. Ce suivi doit être un enjeu majeur pour l'aide à l'évolution de cette formation. Il serait souhaitable que soit indiqué ce que l'équipe pédagogique attend des différents types de partenaires et utile de préciser la nature exacte des partenariats. Il convient de distinguer l'implication et la contribution des intervenants avec la réalité du partenariat professionnel.

La spécialité fait l'objet d'une possibilité d'accès par la voie de l'alternance, cette dynamique doit être soutenue et s'appuyer sur des modalités définies avec la branche professionnelle. Le positionnement dans l'environnement économique régional gagnerait en lisibilité si tous les partenaires n'étaient pas mis sur le même plan : service public (collectivités), entreprises (scènes nationales) et l'agence régionale.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : Non notée

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Nombre d'inscrits	24	24	25
Taux de réussite	88 %	80 %	
Pourcentage d'inscrits venant de L2	38 %	46 %	40 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	17 %	29 %	26 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	8 %	17 %	14 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	63 %	75 %	60 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	37 %	25 %	40 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	67 %	67 %	67 %
ENQUETES NATIONALES			
	Année (2)	Année (2)	Année (2)
Taux de répondants à l'enquête	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	Année (2)	Année (2)	Année (2)
Taux de répondants à l'enquête	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Assistant de production et d'administration musiques actuelles

Dénomination nationale : SP7-Activités culturelles et artistiques

Demande n° S3LP130004913

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

1. « L'évaluation du projet tuteuré est peu précise »

Le tutorat prend la forme d'un dossier, à la demande des étudiants, ciblé sur des thématiques du secteur, des recherches, des rencontres organisées avec des professionnels afin que les étudiants puissent approfondir des sujets spécifiques. Au cours de ces recherches, les structures partenaires accompagnent les étudiants dont entre autres Spectacle vivant en Lorraine ou encore l'association LACA d'anciens étudiants, participation comprise dans la mise en places des conventions avec ces partenaires. Ces dossiers sont ensuite évalués, sous forme de soutenance orale, par un jury composé de professionnels et d'universitaires.

2. « L'insertion professionnelle n'est pas argumentée, aucun renseignement n'est transmis, ce qui altère la qualité du dossier »

A ce jour, nous n'avons pas eu de retour sur les données d'enquête du Service d'Information et d'Orientation Universitaire en charge de ces sondages. Cependant, nous sommes actuellement en cours de prises de contacts directs avec les anciens étudiants afin de pouvoir disposer de chiffres exploitables au travers de l'association LACA.

Nous avons cependant conscience d'une certaine part de reprises d'études suite aux licences professionnelles c'est pourquoi nous souhaitons développer des dispositifs propres à ces licences afin d'établir un suivi plus régulier des anciens étudiants.

3. « De nombreux « copier/coller » avec le dossier licence professionnelle AGDDC »

Les licences professionnelles AGDDC et APAMA ont une large base commune car les métiers visés comportent des exigences sur des thèmes similaires en termes de connaissances théoriques. Ces métiers semblent relever du même secteur d'activité, néanmoins les employeurs des secteurs publics et privés sont très attentifs aux spécialisations indispensables au quotidien des emplois visés : les cours spécifiques de chaque licence forment les étudiants à des compétences utiles au quotidien des différentes disciplines artistiques.

4. Certains indicateurs ne sont pas renseignés (équipe pédagogique incomplète)

La récente fusion en Université de Lorraine regroupe l'université Henri Poincaré (Nancy 1), l'université Nancy 2, l'université Paul Verlaine Metz et L'institut national polytechnique de Lorraine. De fait, nous en sommes en cours de recherche des meilleurs intervenants disponibles en Lorraine.